

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
Commune de POLMINHAC

Séance du lundi 16 septembre 2024

Délibération N° DE_045_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 09/09/2024		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de ANDRE BONHOMME.

Présents : ANDRE BONHOMME, JOSETTE VARET, DENIS ARNAL, MARIE-NOELLE MOULIER, MICHEL AMOUROUX, MARTINE BERGAUD, CHRISTOPHE BORNES, ALAIN BROUSSE, EVELYNE DELANOUE, ALAIN FALIERES, ADELINE GUYON, CLAUDINE LADOUX, DIDIER TOMA, Patricia GUERARD

Représentés : GUILLAUME PRAT représenté par EVELYNE DELANOUE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MICHEL AMOUROUX est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : VENTE D'UN MOBIL-HOME

Dans le cadre du renouvellement du parc de mobil-homes de la commune, Monsieur le Maire annonce qu'il a été saisi d'une demande de rachat d'un ancien mobil-home.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **DECIDE** de vendre un mobil-home à Monsieur Francis TOURLAN au prix de 1 500 euros

A charge de l'acquéreur le déplacement de ce mobil-home.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à cette vente et à signer tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

ANDRE BONHOMME
Président de séance



MICHEL AMOUROUX
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 17/09/2024

Date de réception de l'AR: 17/09/2024

015-211501549-DE_045_2024-DE

AGEDI